

B1 Informations sur les États contractants B1

BZ BELIZE BZ

Informations générales

Nom de l'office :	Office de la propriété intellectuelle du Belize
Siège et adresse postale :	23 Garbutt Creek Street, P.O. Box 592, Belmopan, Cayo District, Belize
Téléphone :	(501-8) 22 13 81, 22 20 73
Télécopieur :	(501-8) 22 13 82
Courrier électronique :	belipo@btl.net info@belipo.bz
Internet :	www.belipo.bz
L'office accepte-t-il le dépôt de documents par des moyens de télécommunication (règle 92.4 du PCT) ?	Oui, par courrier électronique
Quels types de documents peuvent être transmis par ces moyens ?	Tous types de documents
L'original du document doit-il être remis dans tous les cas ?	Oui, dans un délai d'un mois à compter de la date de la transmission, si le document transmis est la demande internationale ou une feuille de remplacement contenant des corrections ou des modifications apportées à la demande internationale Non, seulement sur invitation pour tout autre document
L'office accepterait-il que soit produite, en cas de perte ou de retard du courrier, la preuve qu'un document a été expédié lorsque l'expédition a été faite par une entreprise d'acheminement autre que l'administration postale (règle 82.1 du PCT) ?	Oui, à condition que l'entreprise d'acheminement soit DHL ou Federal Express
Office récepteur compétent pour les nationaux du Belize et les personnes qui y sont domiciliées :	Office de la propriété intellectuelle du Belize ou Bureau international de l'OMPI, au choix du déposant (voir l'annexe C)
Office désigné (ou élu) compétent si le Belize est désigné (ou élu) :	Office de la propriété intellectuelle du Belize (voir la phase nationale)
Le Belize peut-il être élu ?	Oui (lié par le chapitre II du PCT)
Types de protection disponibles par la voie PCT :	Brevets, modèles d'utilité

[Suite sur la page suivante]

B1 Informations sur les États contractants B1**BZ BELIZE BZ***[Suite]*

Dispositions de la législation du Belize relatives à la recherche de type international :

Néant

Protection provisoire à la suite de la publication internationale :

Néant

Informations utiles si le Belize est désigné (ou élu)

Délai dans lequel le nom et l'adresse de l'inventeur doivent être communiqués si le Belize est désigné (ou élu) :

Doivent figurer dans la requête. S'ils n'ont pas été communiqués dans le délai applicable selon l'article 22 ou 39.1) du PCT, l'office invitera le déposant à faire le nécessaire dans un délai fixé dans l'invitation.

Existe-t-il des dispositions particulières relatives au dépôt de micro-organismes et autre matériel biologique ?

Non